



Dispositif d'accueil d'étudiants internationaux non-européens

Région Nouvelle-Aquitaine

En concertation avec la Région Nouvelle-Aquitaine qui développe un dispositif de soutien à l'accueil d'étudiants étrangers, l'Université Bordeaux Montaigne souhaite promouvoir la mobilité entrante des étudiants inscrits dans des établissements partenaires non-européens.

Les bourses d'études de ce dispositif s'adressent à des étudiants étrangers inscrits dans des formations de niveau Master 1, candidats pour un Master 2. La durée de leur séjour à l'Université Bordeaux Montaigne devra être d'un minimum de 25 semaines consécutives.

Le montant de la bourse sera de 6000 Euros maximum.

Date limite de candidature : **vendredi 5 février 2021**.

Les résultats seront communiqués aux candidats à partir de la mi-juin 2021.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

1^{ère} étape : Chaque étudiant intéressé devra transmettre le plus tôt possible au responsable du Master de son choix :

- Le formulaire de candidature dûment complété (avec attestation linguistique si possible).
- Une lettre de recommandation de l'établissement d'origine du candidat appréciant sa qualité académique et sa capacité d'adaptation.
- Une copie de ses diplômes et relevés de note.

Après avoir jugé de la qualité de la candidature et si celle-ci est satisfaisante, le responsable de Master transmettra à l'étudiant une lettre indiquant son intention de l'accueillir et précisant la formation concernée.

2^{nde} étape : Le candidat devra adresser à la Direction des Relations Internationales un dossier constitué :

- Des trois éléments précédemment cités (formulaire de candidature, lettre de recommandation de l'établissement d'origine, copie des diplômes et relevés de notes)
- Du budget prévisionnel (équilibré) de l'année d'études en dépenses (transport, hébergement, nourriture, frais d'inscription...) et recettes attendues (bourses, apport personnel...).

- De la lettre d'acceptation délivrée par le responsable du Master choisi à l'Université Bordeaux Montaigne

Les dossiers complets sont à transmettre au plus tard le **vendredi 05 février 2021** à M. David Cazenave : david.cazenave@u-bordeaux-montaigne.fr

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

NB : Bien que ce ne soit pas obligatoire pour l'obtention de cette bourse, le niveau linguistique de français sera pris en compte selon les standards requis pour intégrer les formations de notre université, c'est-à-dire, en général, le niveau C1 (niveau minimum : B2).